

Mutation des Bois et Forêts à titre gratuit

Art 793.2.2 du Code général des Impôts

A1

DEMANDE DE CERTIFICAT

Attestant que les bois et forêts désignés sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L. 8 du Code forestier

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1. Département de **Dordogne**
2. Demande reçue le ____/____/____
3. Enregistrée sous le numéro **024** - |_|_|_|_| - |_|_|_|_|
4. N°SYLVA |_|_|_|_|

INSTRUCTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA DEMANDE

- 1 – La présente demande doit être adressée à la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne – SETAF Pôle Forêt – cité administrative – 24024 PERIGUEUX Cedex
- 2 – La demande est normalement signée par le(s) demandeur(s) ; si elle est signée par un mandataire, celui-ci devra joindre un pouvoir écrit.
- 3 – Si la mutation concerne une nue-propriété, la demande doit être contresignée par le ou les usufruitiers ;
Si elle concerne un droit indivis, la demande est contresignée par tous les indivisaires.
- 4 – Toutes les rubriques doivent être remplies exactement, sans omission, ni rature. Mettre une croix dans la case appropriée.
- 5 – Les pièces suivantes seront jointes à la demande :

- 1 - Un plan de situation - par exemple extrait de la Carte IGN au 1/25 000^{ème}
- 2 - La (ou les) feuilles du plan cadastral contenant les parcelles désignées,
- 3 - Un extrait de matrice(s) cadastrale(s) concernant ces mêmes parcelles,
- 4 - La (ou les) feuilles (s) numérotées de la désignation de propriété - imprimé B 1 -
- 5 - Une notice d'information - imprimé A 4 - signée dans les conditions visées en 2 et 3

- 6 – Le délai de délivrance du certificat est de 2 mois ; le certificat ne doit pas être établi depuis plus de 6 mois lors du dépôt de la déclaration de succession ou de l'enregistrement de l'acte de donation auprès du service des impôts

1 DÉSIGNATION DES BOIS ET FORETS (situés dans le département)

1.1 - Appellation du bois (ou lieu-dit) :

1.2 - Sis sur le territoire de(s) commune(s) de :

1.3 - Surface totale hectares ares centiares

1.4 - Désignation de propriété ci-joint (imprimé B 1) présentée en feuillets numérotés

1.5 - Donateur(s) - Ancien propriétaire décédé *rayez la mention inutile*

NOM – prénoms- Raison sociale	Date et lieu de naissance	PROFESSION	DOMICILE - Siège social

**2 NOTAIRE CHARGÉ DE RÉDIGER L'ACTE
OU DE RÉGLER LA SUCCESSION**

M.
Résidence :
Téléphone :
Fax :
E-mél :

3 PERSONNE POUVANT FAIRE VISITER LA PROPRIÉTÉ

M. (*nom -prénom*)
Qualité :
Adresse :
Téléphone :

4 GESTION DE LA PROPRIÉTÉ - mettre une croix dans la case appropriée

4.1 - Plan simple de gestion - PSG

NON REQUIS NON DÉPOSÉ

DÉPOSÉ Le ___/___/___/

REFUSÉ AJOURNÉ Le ___/___/___/

AGRÉÉ Le ___/___/___/

Sous le numéro jusqu'à l'année |_|_|_|_|

4.2 - Régime spécial d'autorisation administrative – RSAAC

NON OUI notifié le ___/___/___/

4.3 - Observations éventuelles

5 MUTATION(S) ANTÉRIEURE(S) A TAXE OU DROITS RÉDUITS

Si les bois et forêts objet de la présente demande ont été, en tout ou en partie, mutés à taxe ou droits réduits depuis moins de 30 ans, remplir le cadre ci-dessous

5.1 - Date des mutations	5.2 - Nature des mutations (1)	5.3 - Surfaces			5.4 - Observations éventuelles
		Hectares	Ares	Ca	

6 PROPRIÉTÉS BOISÉES CONTIGUES APPARTENANT AU(X) DEMANDEUR(S)

Situées dans le département ou dans un département limitrophe et ne faisant pas partie des propriétés objet de la demande

6.1 - DÉPARTEMENT(S)	6.2 - COMMUNE(S)	6.3 - LIEU-DIT(S)	6.4 - Surface		
			Hectares	ares	ca

7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Indiquer notamment - dans le cas où la propriété concernée s'étend sur des départements non contigus – si une ou des demandes similaires concernant la mutation en cours ou envisagée a ou ont été adressées aux Directions départementales des Territoires concernées – préciser les départements, les surfaces et les dates :

1) indiquer s'il s'agit d'achat, de donation, de succession, ou d'impôt sur la fortune

8 LE(S) DEMANDEUR(S) SOUSSIGNÉ(S)

- 1 - Sollicite(nt) la délivrance d'un certificat attestant que les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L. 8 du Code forestier ;
- 2 – Atteste(nt) que la mutation portera sur le sol et sur la totalité des arbres qui sont sur pied à ce jour (s'il en est autrement, rayer et préciser par une note annexe la consistance de la coupe qui sera disjointe de l'immeuble) ;
- 3 – S'engage(nt), à titre personnel et pour ses (leurs) ayant cause, à gérer ces bois et forêts pendant 30 ans selon les règles définies par l'art. 703-2 du Code général des impôts et par le décret du 28 juin 1930, sous le contrôle de l'Administration ;
- 4 – Joint (joignent) les pièces énumérées au § 5 des instructions portées en page 1 de la présente demande ;
- 5 - Certifie(nt) exactes les informations portées sur la présente demande ainsi que sur les pièces jointes.

NOM – PRÉNOM(S) ou RAISON SOCIALE	DATE et LIEU de NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE OU SIEGE SOCIAL(1)	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (1-2)

9 AUTRES PERSONNES CONCERNEES PAR L'ENGAGEMENT RELATIF A LA GESTION DE LA PROPRIETE

- Usufruitiers, co-indivisaires ne demandant pas de réduction de taxe ou de droit -

NOM – PRÉNOM(S) ou RAISON SOCIALE	DATE et LIEU de NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE OU SIEGE SOCIAL(1)	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (1-2)

1 - S'il s'agit d'une personne morale, préciser la qualité du signataire

2 - Indiquer la qualité de chaque demandeur (donataire – héritier) et préciser s'il s'agit d'une acquisition en toute propriété, nue-propriété, en indivision. Si la demande est signée par un mandataire énumérer tous les mandants concernés. Les usufruitiers et les co-indivisaires non demandeurs signent la rubrique 9.

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1. - MISE EN TRAITEMENT DE LA DEMANDE

DATE _____/_____/_____

1.1 - Agent traitant

1.2 - Instructions particulières

2. - TRAITEMENT DE LA DEMANDE

2.1 - Situation

Date de la visite des lieux _____/_____/_____

Groupe(s) homogène(s) de parcelles (1)	Tenants (1)	Surface			Nature réelle (2)	Peuplement forestier			Desserte	Observations
		Ha	Ares	Ca		Traitement	Age	Dens		
Total										

2.2 - Vérification cadastrale et patrimoniale (concordance entre la désignation des propriétés – imprimé B 1 – et les documents cadastraux (3) (4))

OUI NON Dans ce cas précisez :

2.3 - Mutation(s) antérieure(s) à taxes ou droits réduits :

NON OUI

sur hectares ares centiares jusqu'au _____/_____/_____

Dossier (s) N°

3. CONCLUSION DE L'AGENT TRAITANT (4)

3.1 - Avis

Modalité de l'engagement trentenaire

Les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L. 8 du code forestier

PSG

Non exigible
A présenter
A confirmer

Date : _____/_____/_____

NON OUI

Signature

3.2 - Informations complémentaires (3)

4 DÉCISION DE L'ADMINISTRATION (4)

4.1 - Certificat négatif positif avec ou sans exclusion de parcelles

Date de la décision _____/_____/_____

4.2 Observation(s) :

Visa

1) Les parcelles groupées ou tenants seront désignés par les lettres A à (identifier les tenants sur le plan cadastral)

2) Ne pas omettre de signaler toute parcelle non forestière

3) Si besoin, joindre un rapport annexe, motiver éventuellement les conclusions (notamment négatives)

4) Mettre une croix dans la case appropriée